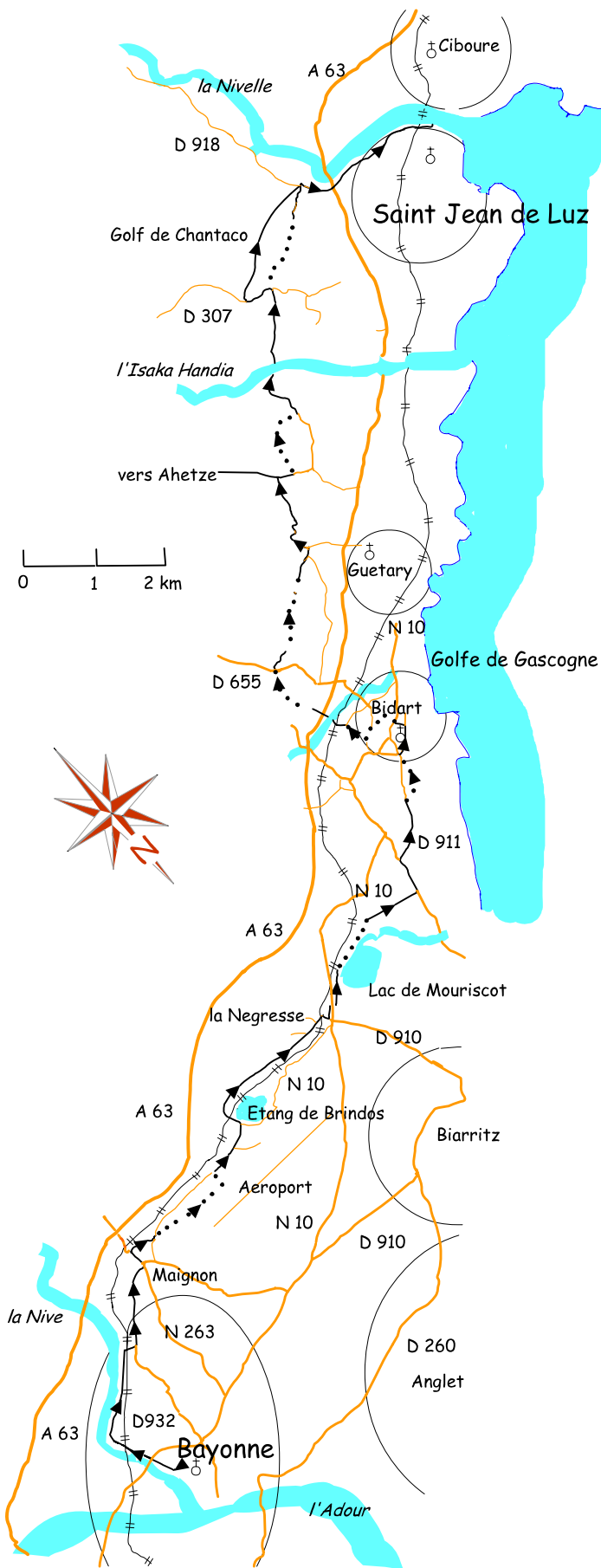


Bayonne - Saint Jean de Luz

28 km, 7 h 30, montée : 450 m, descente : 460 m

Etape essentiellement urbaine définie pour éviter les artères à grande circulation (N 10, A63 ...) et la voie ferrée. Quelques passages permettent d'apprécier le pays basque intérieur



---1- A partir de la cathédrale, descendre vers la Nive et la suivre à droite, rive gauche, et rejoindre le parking de l'Aviron Bayonnais; de là, continuer à remonter la rive gauche de la Nive par l'ancien chemin de halage qui mène à Ustaritz. Au bout d'environ 2 km, emprunter à droite (immédiatement après la maison Celaya) la rue du Dr. Voulgre qui grimpe en tournant, franchit la voie ferrée et rejoint peu après la route **D-932** (avenue du 8 Mai). *Nota : Les voies de la Nive (vers Saint Jean Pied de Port) et du Baztan poursuivent sur le chemin de halage, jusqu'à Ustaritz.*

Prendre la **D-932** à gauche (on quitte Bayonne) et descendre SW vers le grand carrefour giratoire de Maignon, qu'on atteint au bout de 1,5 km. Suivre à gauche sur 200 m la route de Cambo qui mène à l'échangeur autoroutier, et virer peu après à droite juste avant la voie ferrée pour emprunter la rue du Colonel Melville Lynch qui longe cette voie ferrée, et aboutit à un nouveau carrefour giratoire à l'entrée d'Anglet, après 300 m.

-2- Afin d'éviter de traverser la zone industrielle, on emprunte en face la petite route de Labordotte, relayée plus loin par le chemin de la Carrière (interdit aux voitures), qui longe l'aéroport et redescend après 1,8 km. sur la rue de Pitoys. Prendre celle-ci à droite et 500 m. plus loin, peu après un giratoire et avant qu'elle s'incurve vers la droite, emprunter à gauche l'ancienne route d'Arcangue, qui descend en tournant et franchit la voie ferrée ; tourner alors à droite et suivre cette voie ferrée plein W pendant 2 km, d'abord sous bois, puis à travers un lotissement, jusqu'au rond-point Louis Mariano. Franchir la voie ferrée à droite et, juste après une pharmacie, emprunter sur la gauche, sous le viaduc, la rue des Mouettes.

-3- Descendre vers le **lac de Mouriscot**, dont on longe la rive Sud sur une petite route. Au bout de 1,7 km, le goudron s'arrête; poursuivre tout droit par la piste de terre qui longe un centre de vacances; à une fourche, prendre le chemin qui remonte à gauche pour rejoindre la rue Agoretta (qui devient rue Yauregia), qu'on suit à droite pour rejoindre la **D-911**. En tout, 2,8 km. depuis la pharmacie. Suivre la **D-911** à gauche sur 1 km, avant de virer à droite par l'avenue des Italiens ; celle-ci débouche sur un mini rond point : poursuivre à gauche par le chemin Tutilenia (vue panoramique sur l'océan à droite) d'abord asphalté, puis simple sentier - pour aboutir à l'entrée de **Bidart**, dont on rejoint l'église par la rue Errotegia.

-4- Emprunter le sentier longeant le cimetière à gauche de l'église de **Bidart**, traverser la route **N-10** par le passage souterrain, et descendre en face vers le parking, contourner le terrain de roller - skate par la droite et, au fond du vallon, prendre à droite le sentier piétonnier qui remonte (chemin Guehetaldia); au croisement, poursuivre en face par le chemin de Bizkarrenea (balisage jaune) qui descend SW, est goudronné en remontant, croise la rue de la Chapelle, devient rue Errotaberria, puis traverse la voie ferrée, franchit le ruisseau Uhabia avant de passer sous l'autoroute pour remonter vers un carrefour. De là, prendre la piste qui monte en face (chemin Ttipitoenea), perd son goudron et rattrape la route **D-655** au bout de 500 m; suivre celle-ci à droite sur 250 m. et prendre le 2° chemin goudronné à droite (chemin Dorrea), direction SW, qui après 800 m. devient chemin de terre (parfois boueux) qui monte légèrement, pour redevenir goudronné 500 m. plus avant; encore 700 m. et on arrive à un carrefour

NB: Depuis ce carrefour, on peut prendre la route en face à droite pour rejoindre Guéthary (dont l'église se situe à 750 m. du carrefour); revenir ensuite au carrefour.

Prendre à gauche le chemin de Laharraga, qui passe devant la maison Laharraga (élevage de chevaux) et rejoint au bout de 1,2 km. une petite route qui mène à gauche vers Ahetze

-5- Prendre cette route à droite puis, après 300 m. et devant une maison, un chemin d'abord goudronné, puis de terre, qui part sur la gauche, plein S, en descendant légèrement; au bout de 1 km, devant un pin solitaire, emprunter à droite la piste qui descend vers un ruisseau, pour remonter vers une route goudronnée qu'elle atteint 350 m. plus loin. Suivre cette route sur la gauche, direction SW, qui passe un ruisseau et aboutit 800 m. plus loin à un carrefour; suivre à droite la petite route qui monte pour rejoindre, au bout de 1 km, la route **D-307** dite 'Vieille route de **Saint-Jean de Luz** à St.Pée. Suivre celle-ci à gauche sur 300 m. avant d'emprunter à droite la petite route de **Chantaco** (probable déformation de Santiago), qui descend vers la **Nive** et rejoint la **D-918** près 1,8 km.

*Variante : Afin d'éviter le goudron de cette petite route de Chantaco, on peut emprunter, au point de rencontre avec la **D-307** et en face, une piste qui monte en sous-bois ; peu après être passés sous une ligne HT, on arrive à un carrefour : suivre le beau sentier qui, toujours en sous-bois, descend en face et légèrement à droite, contourne peu après un pré par la droite, avant d'arriver dans un vallon où il rejoint le golf. Suivre à gauche le sentier qui longe le golf pendant 1/2 km environ: on débouche sur une petite route, qui rejoint la **D-918**.*

NB : Ce chemin est balisé en variante. Il s'agit d'un chemin privé qui traverse une propriété privée : respectez l'un et l'autre, et ne dérangez pas les joueurs. Pendant la période de la chasse à la palombe, en début d'automne, il convient d'éviter ce chemin ou de l'emprunter avec précaution (nombreuses palombières).

Suivre la **D-918** à droite, le long de la **Nive**; puis, après être passés sous l'autoroute, emprunter sur la gauche le chemin riverain afin de rejoindre le centre de **SAINTE JEAN DE LUZ** à un peu plus de 2 km

Hébergement et restauration tout au long du chemin

29/03/05